



Département : Haute-Garonne
Commune : **GRENADE**

Conseillers Municipaux en exercice : 27
Quorum : 14
Date de la convocation : 20.03.2024
Présents : 15
Représentés : 7
Votants : 22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 26 Mars 2024**

Le mardi 26.03.2024, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1^{ère} Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Financier Unique 2023).

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme VIDAL Aurélie, LOUGE Monique.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme D'ANNUNZIO), Mme GENDRE Claudie (par M. MONBRUN), M. PEEL Laurent (par M. NAPOLI), M. XILLO Michel (par Mme MERLO SERVENTI), Mme MANZON Sabine (par M. DELMAS), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par M. BEN AÏOUN).

Excusés : Mme BOULAY Dominique, M. LOQUET Pierre.

Absents : Mme BRIEZ Dominique, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREEL Valérie.

Délibération n° 26-2024.

Débat d'Orientation budgétaire 2024.

En préambule, Mme MOREL CAYE, Maire Adjoint déléguée aux finances, rappelle que l'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire est prévue par l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ... ».

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et doit donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

La totalité des éléments du DOB seront transmis au Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. De même la Communauté de Communes des Hauts Tolosans devra transmettre les éléments de son DOB aux communes membres.

Mme MOREL CAYE présente au Conseil Municipal le rapport joint en annexe.
Au fur et à mesure de la présentation, les élus sont invités à intervenir s'ils le souhaitent.

Le Conseil Municipal,
Entendu le rapport présenté,
après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024.

Le Secrétaire,
Valérie MOREEL,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



 Reçu en préfecture le : 29/03/2024
Publié le : 29/03/2024
Par : Jean-Paul DELMAS
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/278196>

Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Conseil Municipal du 26 Mars 2024

L'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire est prévue par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Locales qui dispose :

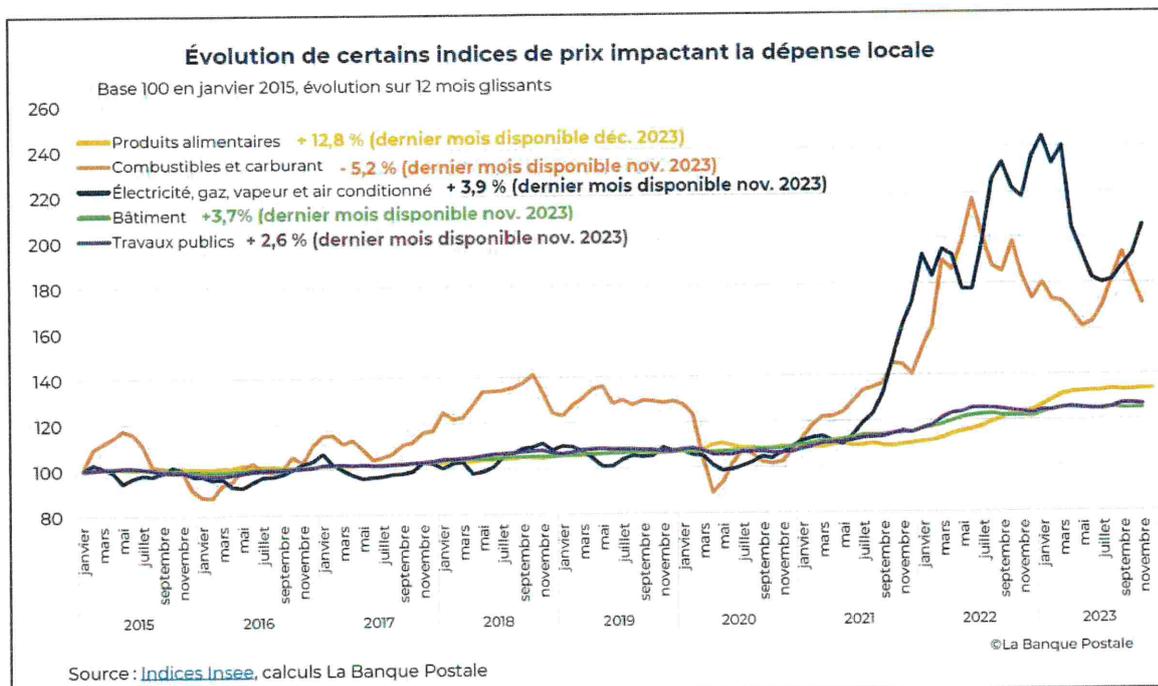
« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et doit donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

La totalité des éléments du DOB seront transmis au Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. De même la Communauté de Communes des Hauts Tolosans devra transmettre les éléments de son DOB aux communes membres.

1. Approche Macro-économique

➤ L'inflation



Au niveau mondial, on constate des niveaux d'inflation encore très élevés :

- Etats-Unis : une inflation constatée à 3,7% en septembre 2023 contre 6,3% en janvier.
- Zone Euro : une inflation à hauteur de 4,3% en septembre 2023 contre 10,6% en octobre 2022

En France, les prix à la consommation (principale mesure de l'inflation) ralentissent légèrement en 2023. L'inflation annuelle s'établit ainsi à + 4,9% en 2023 contre + 5,2% en 2022 et 1,6% en 2021.

L'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023. Dès avril 2023 cependant, les prix des produits alimentaires ont nettement ralenti et ce mouvement se poursuivrait jusqu'en juin 2024. L'inflation alimentaire s'établirait ainsi à +1,5 % sur un an en juin 2024, contre +5,7 % en janvier.

Ce sont désormais les prix des services, tirés par la dynamique des salaires, qui soutiennent l'inflation : en juin 2024, ils progresseraient de 3,0 % sur un an. Au total, l'inflation s'établirait à un rythme d'environ +2,5 % sur un an à partir du printemps. (Source INSEE)

Néanmoins, les tensions au Moyen-Orient pourraient constituer un risque haussier de l'inflation.

➤ L'évolution des taux d'intérêt

Les banques centrales interviennent avec des politiques monétaires restreintes entraînant des hausses d'intérêt.

A l'heure actuelle (mars 2024), la Banque Centrale Européenne (BCE) maintient ses taux d'intérêt. Bien que les taux d'intérêt restent élevés, l'Agence France Locale constate une certaine stabilité.

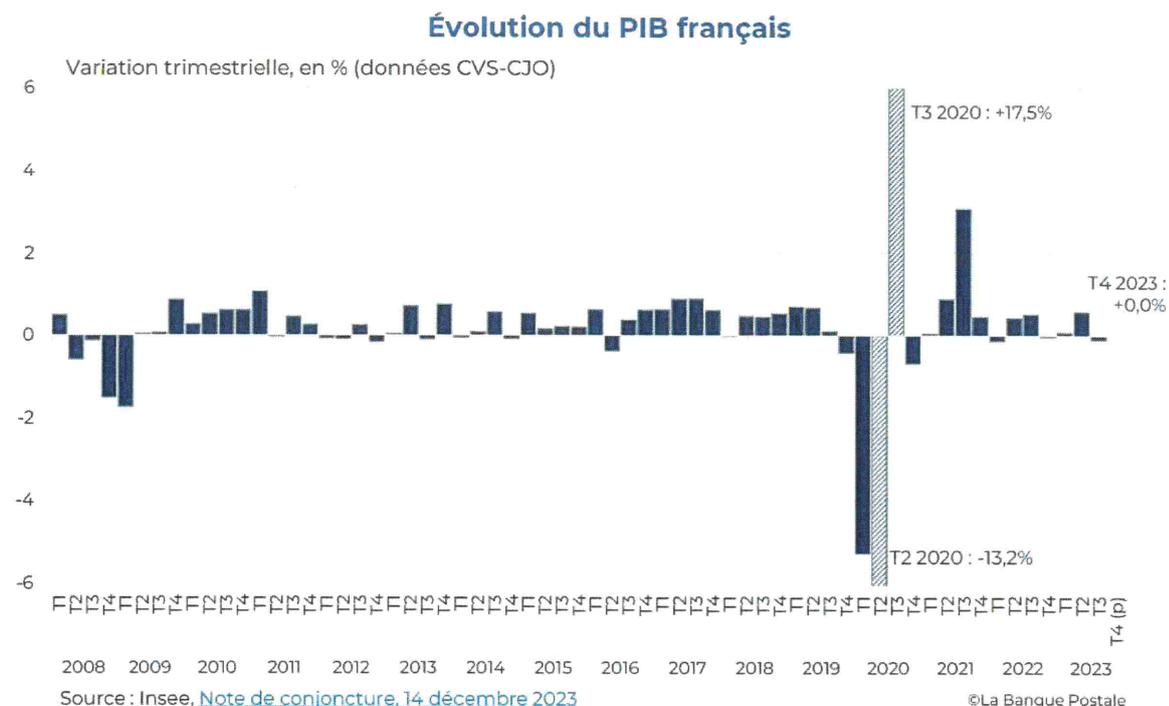
Néanmoins, au vu de la dette française, les agences de notation (fin avril et début mai) pourraient dégrader la note et ainsi faire remonter les taux.

➤ La dette et le déficit public

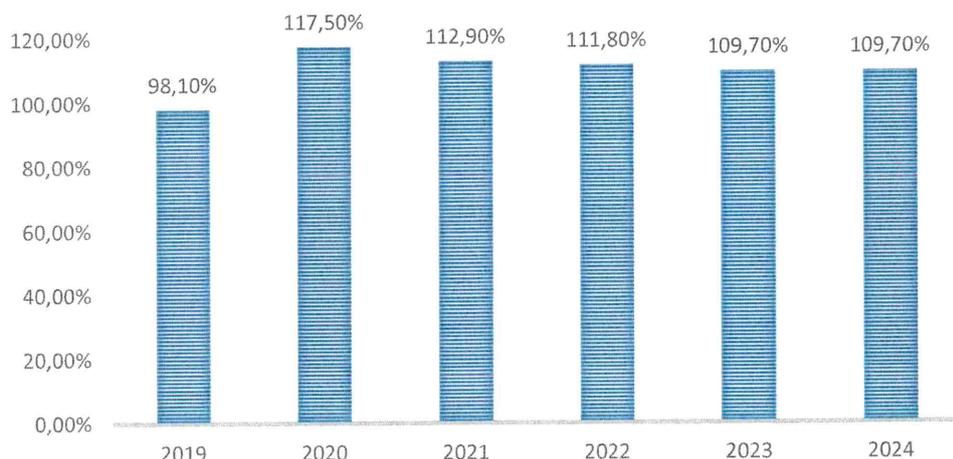
- Dette publique et PIB

Le ratio entre la dette publique et le PIB d'un État est un indicateur important pour évaluer le niveau d'endettement d'un pays par rapport à la taille de son économie.

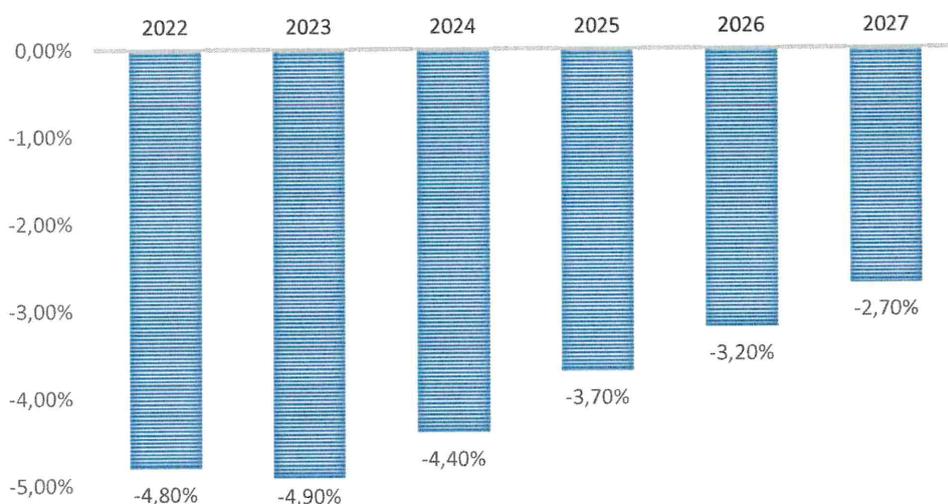
La dette de la France atteint 3 000 milliards d'euros soit 111.9% de son PIB.



DETTE PUBLIQUE



TRAJECTOIRE DU DEFICIT



L'ensemble de ce contexte a des conséquences sur la croissance. Ainsi, alors que l'Etat prévoyait une croissance de 1.4% pour 2024, ces prévisions ont été revues à la baisse et devraient se situer autour de 1%. Pour rappel, la croissance de 2023 était de 0.9%.

Au vu de la confirmation des résultats 2023 mettant en avant une diminution des recettes liées notamment aux impôts sur les revenus, impôts des sociétés et à la baisse de TVA liée à la consommation des ménages, le déficit réel est supérieur aux prévisions de l'Etat et atteint 4.9%. Des mesures sont donc prises afin de revenir au déficit prévu (Cf. tableau).

Dans un même temps, le ministre de l'économie et des finances annonce une réduction des dépenses de 10 milliards d'euros pour 2024 et de 20 milliards d'euros pour 2025.

2. Ce qu'il faut retenir de la loi de finances pour 2024 :

➤ Loi de programmation des finances publiques

Loi de programmation des finances publiques : Trajectoire de la dépense publique locale

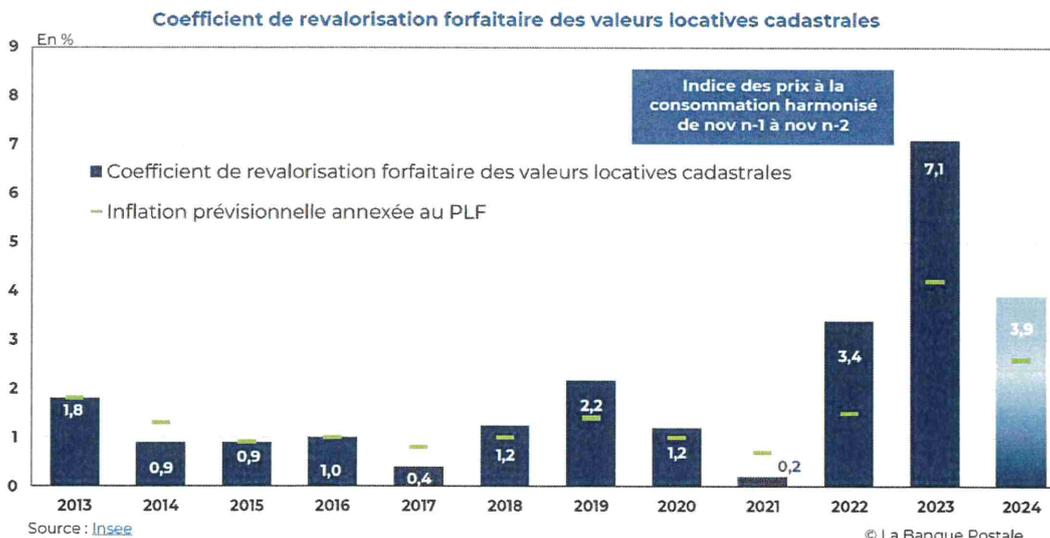
- **Objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (inflation - 0,5 point) :**

En %	2023	2024	2025	2026	2027
En valeur	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

Source : Loi de programmation des finances publiques 2023-2027.
Périmètre constant, budgets principaux et annexes.

➤ Fiscalité locale

- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives : + 3.9%



➤ Dotations

- DGF : 27,245 milliards d'euros

La loi de Finances pour 2024 instaure un abondement de 330 millions d'euros de la DGF. Cet abondement se fera sans apport supplémentaire de l'Etat mais par écrêtement de la dotation forfaitaire.

- DSR : + 150 millions
- DSU : + 150 millions
- Dotation d'intercommunalité : + 30 millions
- Majoration de la dotation pour les titres sécurisés

➤ Mise en place généralisée du « budget vert » pour les communes de plus de 3 500 habitants

Le CFU devra obligatoirement comporter une annexe présentant les dépenses influant positivement ou négativement à la transition écologique.

➤ Soutien au fonctionnement

- Prolongement de l'amortisseur électricité pour 2024
- Prolongation pour un an du fonds de soutien au développement des activités périscolaires

➤ Soutien à l'investissement

- FCTVA : Réintégration des dépenses d'aménagement des terrains
- Augmentation du fonds vert : + 2.1 milliards d'euros

Enveloppes budgétaires des dotations d'investissement

Dotation (en M€)	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
DETR	1 046	916
DSIL	570	549
DSIL exceptionnelle	0	111
DPV	150	128
Dotation titres sécurisés	100	100
DSID	212	155
DDEC	326	326
DRES	661	661
Fonds vert*	2 500	1 125

* AE - Fonds vert réduites à 2 100

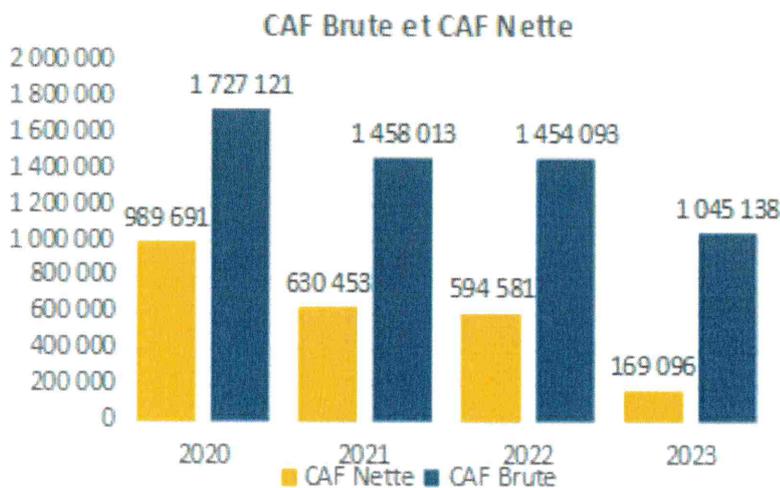
3. Les éléments rétrospectifs :

Analyse réalisée par les services de la DGFIP au mois de Février 2024

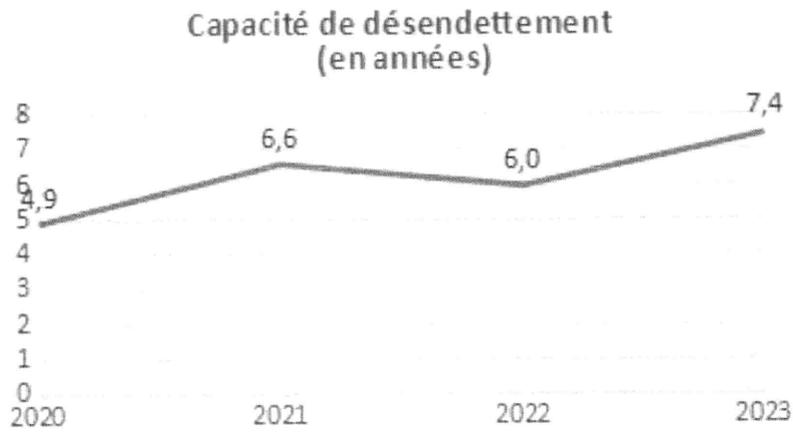
Fiche situation financière (2020-2023)

SIREN	Collectivité	Agrégats / ratios financiers	2020	2021	2022	2023
213102320	GRENADE	Charges de fonctionnement CAF (1)	7 890	8 482	9 091	9 672
		Charges de personnels	4 814	5 186	5 567	5 907
		Rigidité des charges	57 %	58 %	58 %	60 %
		Produits de fonctionnement CAF (2)	9 617	9 940	10 545	10 717
		CAF Brute (3)=(2)-(1)	1 727	1 458	1 454	1 045
		CAF Nette	990	630	595	169
		Taux de CAF (4)=(3)/(2)	18 %	15 %	14 %	10 %
		Encours de dette (5)	8 459	9 591	8 655	7 774
		Capacité de désendettement (6)=(5)/(3)	5	7	6	7
		Dépenses d'équipement	1 764	3 046	1 232	2 237
		Fonds de roulement en jours de charge	123	147	151	96
		Trésorerie en jours de charge	130	149	151	134

Les charges de fonctionnement réelles augmentent deux fois plus vite que les produits de fonctionnement réels sur la période 2020-2023. En effet, les charges augmentent de 22,6 % alors que les produits ne progressent que de 11,4 %. Par conséquent, la capacité d'autofinancement CAF brute connaît une baisse (-39,4 % entre 2022 et 2023). L'annuité en capital de la dette s'élève à 876 K€ en 2023. La CAF brute permet encore de couvrir le remboursement de l'annuité en capital mais ne dégage que 169 K€ de CAF nette. La marge de manœuvre pour financer des investissements s'amenuise.



L'endettement de la commune est stable. Cependant la baisse de CAF implique une dégradation du ratio de capacité de désendettement qui, en 2023, dépasse les 6 ans dit d'un endettement maîtrisé. Avec 7,4 années de CAF pour rembourser la dette, la commune est désormais dans la catégorie d'un endettement élevé.

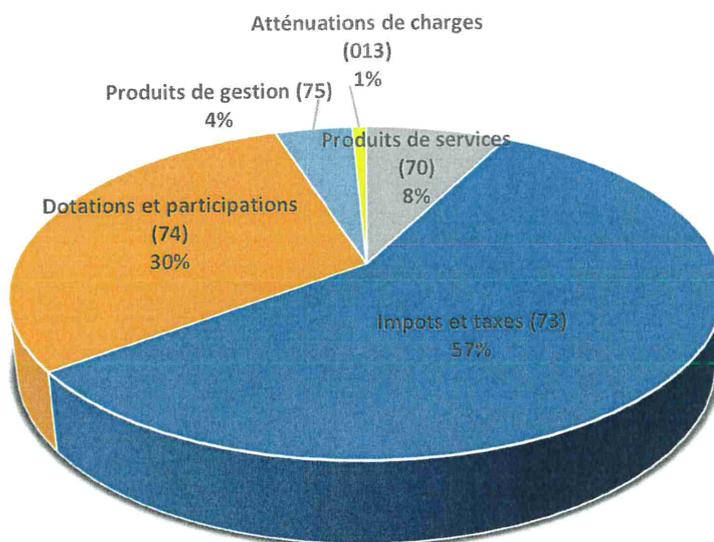


4. Fonctionnement : Les résultats 2023 et Hypothèses 2024

❖ Recettes de Fonctionnement

	Réalisé					Hypothèses
	2021	2022	Evolution 2021/2022	2023	Evolution 2022/2023	BP 2024 2024
Produits de fonctionnement courants stricts	9 800 854	10 450 409	6,63%	10 717 158	2,55%	10 917 786
Impôts et taxes (73)	5 811 377	5 924 089	1,94%	6 190 053	4,49%	6 271 446
Contributions directes (73111)	4 023 624	4 250 811	5,65%	4 584 540	7,85%	4 784 160
Attribution de compensation reçue (73211)	971 762	954 653	-1,76%	955 597	0,10%	924 386
FPIC (73223) (M57 = 732221)	146 998	145 425	-1,07%	138 086	-5,05%	140 000
Taxes sur les pylones (7343) (M57 = 73132)	72 828	74 732	2,61%	78 400	4,91%	78 000
Taxes additionnelles aux droits de mutation (7381) (M57 = 73123)	515 657	453 437	-12,07%	373 437	-17,64%	300 000
Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles (7388) (M57 = 738)	40 906	2 778	-93,21%	17 895	544,17%	9 900
Droits de place (7336) (M57 = 73154)	28 371	34 528	21,70%	30 202	-12,53%	30 000
Reversements sur paris hippiques (7364)(M57 = 731732)	5 782	5 706	-1,31%	5 802	1,68%	5 000
Solde Impôts et taxes	5 449	2 018	-62,97%	6 095	202,02%	-
Dotations et participations (74)	2 991 435	3 497 066	16,90%	3 252 147	-7,00%	3 399 540
DGF (7411+74121+74127) (M57 = 74111+741121+741127)	2 028 647	2 080 937	2,58%	2 172 524	4,40%	2 262 091
Compensations fiscales (7482 + 74834 + 74835 + 7485) (M57 = 7482+74833+74834+7485)	131 374	173 558	32,11%	176 648	1,78%	146 449
FCTVA fonctionnement (744)	17 588	19 794	12,54%	8 501	-57,05%	10 000
Subventions autres organismes (7478) (dont Prestations CAF)	665 486	949 630	42,70%	722 969	-23,87%	710 000
Emplois jeunes et emplois d'avenir (74711 et 74712)	408	2 270	456,26%	-	-100,00%	-
Autres: 74718 (dont tarification cantine sociale)	33 060	155 865	371,46%	118 034	-24,27%	100 000
Autres attributions et participations (7488) (dont fond d'amorçage)	66 738	107 490	61,06%	46 500	-56,74%	90 000
Solde participations diverses	48 134	7 522	-84,37%	6 971	-7,32%	81 000
Autres produits de fonctionnement courant	998 042	1 029 255	3,13%	1 274 957	23,87%	1 246 800
Produits des services (70)	688 572	707 830	2,80%	826 638	16,78%	761 800
Mise à disposition de personnel (7084)	3 794	2 961	-21,94%	1 952	-34,09%	1 700
Redevances services périscolaires (7067)	594 897	567 118	-4,67%	698 618	23,19%	650 000
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	17 208	19 442	12,98%	19 882	2,26%	19 000
Redevances à caractère sportif (70631)	32 318	52 139	61,33%	52 338	0,38%	40 000
Redevances et droits des services culturels (7062)	715	561	-21,54%	638	13,73%	500
Remboursements de frais (7087)	24 270	38 302	57,82%	36 128	-5,68%	36 000
Solde produits des services	15 370	27 307	77,67%	17 083	-37,44%	14 600
Produits de gestion (75)	309 470	321 425	3,86%	448 320	39,48%	485 000
Revenus des immeubles (752)	309 468	321 423	3,86%	317 096	-1,35%	315 000
Autres produit divers (75888) (dont Mécénat et remboursements assurances)				131 224		170 000
Atténuations de charges (013)	84 229	109 908	30,49%	78 469	-28,60%	60 000
Produits de fonctionnement courants	9 885 083	10 560 317	6,83%	10 795 627	2,23%	10 977 786
Produits exceptionnel larges (77)	280 463	95 447	-65,97%	1 173	-98,77%	-
Produits de fonctionnement	10 165 546	10 655 764	4,82%	10 796 800	1,32%	10 977 786

Répartition des Produits de Fonctionnement - Année 2023



➤ Chapitre 73

Le chapitre 73 représente 57% des produits de fonctionnement en 2023 contre 55% en 2022.

La revalorisation des bases à hauteur de 7.1% en 2023 et de 3.9% pour 2024 (hors locaux professionnels qui eux évoluent d'environ 1% par an) permet de maintenir le dynamisme des recettes fiscales tel que détaillé dans le tableau des recettes de fonctionnement.

En revanche, le compte 73123 (Taxes additionnelles aux droits de mutation) enregistre une baisse importante sur ces dernières années en lien avec la baisse des transactions immobilières passant de 515 657€ en 2021 à 373 437€ en 2023. La baisse devrait continuer sur l'année 2024. Ainsi, l'hypothèse retenue fixe la recette à 300 000€.

➤ Chapitre 74

Le chapitre 74 qui représentait 33% des ressources de fonctionnement de la commune en 2022, représente 30% des recettes en 2023. Les dotations de l'Etat, bien qu'en augmentation, ne sont pas indexées sur l'inflation et ne permettent donc pas de faire face aux différentes hausses de prix.

Année	Dotation Forfaitaire	DSR	DNP	Total	Evolution N/N-1
2014	1 003 916,00 €	506 585,00 €	310 808,00 €	1 821 309,00 €	0%
2015	857 786,00 €	588 339,00 €	333 012,00 €	1 779 137,00 €	-2%
2016	707 649,00 €	656 945,00 €	352 452,00 €	1 717 046,00 €	-3%
2017	629 434,00 €	764 868,00 €	356 973,00 €	1 751 275,00 €	2%
2018	641 838,00 €	829 261,00 €	389 329,00 €	1 860 428,00 €	6%
2019	650 435,00 €	861 543,00 €	384 106,00 €	1 896 084,00 €	2%
2020	657 415,00 €	926 652,00 €	387 819,00 €	1 971 886,00 €	4%
2021	663 352,00 €	985 367,00 €	380 028,00 €	2 028 747,00 €	3%
2022	664 305,00 €	1 040 917,00 €	375 715,00 €	2 080 937,00 €	3%
2023	664 879,00 €	1 118 273,00 €	389 372,00 €	2 172 524,00 €	4%
2024 (Prosp)	682 138,00 €	1 182 784,00 €	397 169,00 €	2 262 091,00 €	4%

➤ Chapitre 70

Le chapitre 70 représente 8% des recettes de fonctionnement. Il enregistre les participations versées par les usagers pour l'utilisation de services publics tels que la restauration scolaire, la piscine, l'occupation du domaine public, la bibliothèque...

Le poste principal de recettes concerne les services périscolaires et de restauration. Il est envisagé une hausse des tarifs périscolaires, extrascolaires et des services de restauration à hauteur de 5% à partir de la rentrée de septembre 2024. Pour rappel, en 2023, aucune augmentation n'avait été appliquée et en 2022 seuls les services de restauration et d'AIC avaient été augmentés.

		AIC		Repas		ALSH Mercredi		ALSH 1/2 journée		ALSH journée	
ATL	QF	Tarif actuel	Nouveau tarif	Tarif actuel	Nouveau tarif	Tarif actuel	Nouveau tarif	Tarif actuel	Nouveau tarif	Tarif actuel	Nouveau tarif
Aide CAF : 7€	< 400 si ATL							3,72 €	3,91 €	7,43 €	9,00 €
Aide CAF : 6€	401<QF<600 si ATL							4,33 €	4,55 €	8,65 €	10,00 €
Aide CAF : 5€	601<QF<800 si ATL							5,41 €	5,68 €	10,82 €	11,36 €
	< 400	0,25 €	0,27 €	0,82 €	0,86 €	1,50 €	1,58 €	2,16 €	2,27 €	4,33 €	4,55 €
	400 < 680	0,32 €	0,34 €	1,00 €	1,00 €	2,71 €	2,85 €	4,33 €	4,55 €	8,65 €	9,08 €
	680 < 900	0,41 €	0,43 €	2,39 €	2,51 €	4,51 €	4,74 €	5,41 €	5,68 €	10,82 €	11,36 €
	900 < 1200	0,51 €	0,54 €	3,03 €	3,18 €	6,31 €	6,63 €	6,49 €	6,81 €	12,98 €	13,63 €
	1200 < 1500	0,60 €	0,63 €	3,35 €	3,52 €	8,12 €	8,53 €	7,57 €	7,95 €	15,14 €	15,90 €
	1500 < 2000	0,63 €	0,66 €	3,55 €	3,73 €	8,52 €	8,95 €	8,07 €	8,47 €	16,14 €	16,95 €
	> 2000	0,66 €	0,69 €	3,70 €	3,89 €	9,02 €	9,47 €	8,57 €	9,00 €	17,14 €	18,00 €
	Extérieurs					18,50 €	19,43 €	26,50 €	27,83 €	43,00 €	45,15 €

NB : Aide aux temps libres pour ½ journée ALSH : uniquement pour les enfants porteurs de handicap bénéficiaires de l'AEEH (3.50€ - 3€ - 2.50€)

➤ Chapitre 75

Le chapitre 75 enregistre principalement les loyers perçus au titre de la mise à disposition des bâtiments communaux ainsi que les recettes liées au Mécénat et aux remboursements d'assurance.

• **Focus sur la Gendarmerie**

	Dépenses			Recettes		DIFFERENCE
	Intérêts	Capital	Crédit-Bail	Loyers	FCTVA	
2010			263 556,00 €	210 000,00 €		53 556,00 €
2011			263 556,00 €	210 000,00 €		53 556,00 €
2012			263 556,00 €	210 000,00 €		53 556,00 €
2013			263 556,00 €	210 000,00 €		53 556,00 €
2014			329 445,00 €	210 000,00 €		119 445,00 €
2015			279 369,00 €	212 500,00 €		66 869,00 €
2016	97 576,79 €	44 743,21 €	142 320,00 €	240 000,00 €		44 640,00 €
2017	143 842,55 €	69 637,45 €		240 000,00 €		- 26 520,00 €
2018	186 867,69 €	97 772,31 €		240 000,00 €		44 640,00 €
2019	180 929,31 €	103 710,69 €		240 000,00 €		44 640,00 €
2020	174 630,25 €	110 009,75 €		246 857,00 €		37 783,00 €
2021	167 948,60 €	116 691,40 €		250 397,00 €	19 142,06 €	15 100,94 €
2022	161 303,96 €	123 336,04 €		253 937,00 €	20 232,04 €	10 470,96 €
2023	152 900,33 €	131 739,67 €		253 937,00 €	21 610,58 €	9 092,42 €
2024	145 368,62 €	139 271,38 €		253 937,00 €	22 846,08 €	7 856,92 €

❖ Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2023 enregistrent une augmentation globale de 6.47% par rapport à l'année 2022 :

- Evolution des charges hors masse salariale : 11.79%
- Evolution de la masse salariale : 3.3%

	Réalisé					Hypothèses BP 2024
	2021	2022	Evolution 2022/2021	2023	Evolution 2023/2022	2024
Charges de fonctionnement courant strictes	8 228 642	8 891 158	8%	9 481 917	7%	10 091 915
Charges à caractère général (011)	2 140 206	2 395 222	12%	2 568 271	7%	2 804 159
Bâtiments - Voirie - Réseaux (61522-61523)	144 756	140 076	-3,23%	113 414	-19,03%	140 700
Solde charges à caractère général	1 995 450	2 255 146	13,01%	2 454 857	8,86%	2 663 459
Charges de personnel (012)	5 270 075	5 677 113	7,72%	5 985 593	5,43%	6 182 134
Charges de gestion courante (65)	818 361	818 823	0,06%	928 053	13,34%	1 105 622
Elus (653)	92 786	94 055	1,37%	97 222	3,37%	97 500
Service Incendie (6553)	131 536	134 824	2,50%	143 318	6,30%	149 000
Contributions organismes de regroupt (65568)	103 859	101 737	-2,04%	103 811	2,04%	111 000
CCAS (657362)	249 000	249 000	0,00%	249 000	0,00%	270 000
Subventions aux associations (65748)	168 409	177 819	5,59%	189 435	6,53%	185 000
Caisse des Ecoles (657361)	2 150	2 150	0,00%	2 150	0,00%	2 150
Autres contributions obligatoires (6558)	61 176	57 408	-6,16%	59 985	4,49%	65 000
Redevances pour logiciels informatiques (6581)				66 683		72 251
Solde charges de gestion courante	9 444	1 829	-80,64%	16 450		153 721
Atténuations de produits (014)	1 779	1 441	-19,00%	1 617	12,21%	3 000
Total charges de fonctionnement courant	8 230 421	8 892 599	8,05%	9 483 534	6,65%	10 094 915
Charges exceptionnelles larges (67)	22 277	14 267	-35,96%	26	-99,81%	500
prévisions semi budgétaires (68)	3 457	7 354	112,74%	6 969	-5,24%	5 000
Charges de fonctionnement hors intérêts	8 256 155	8 914 220	7,97%	9 490 530	6,47%	10 100 415

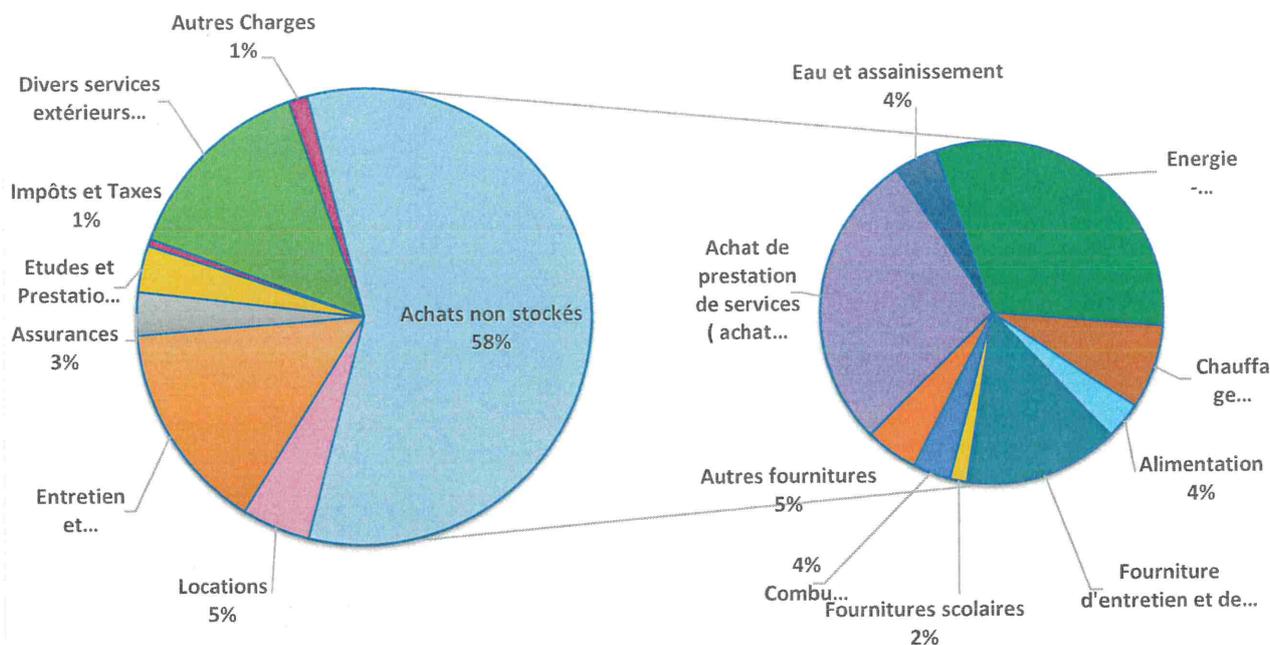
Le Chapitre 011 (Charges à caractère général) enregistre une augmentation de 7% entre 2023 et 2022. Les hypothèses retenues pour le budget primitif de l'année 2024 prévoient une augmentation de 9.2% par rapport au compte administratif 2023.

Pour rappel, ce chapitre regroupe les postes de dépenses particulièrement impactés par l'inflation :

- Energie
- Carburant
- Achat des repas de cantine
- Alimentation, fournitures scolaires, fournitures d'entretien, ...

➤ Focus sur le chapitre 011

Focus sur le chapitre 011 et détail des comptes 60 - Année 2023



➤ Coût des repas de restauration scolaire

Les dépenses liées aux fournitures de repas scolaires sont en nette augmentation depuis 2021, tant au niveau du prix unitaire que du nombre de repas commandés.

Prix unitaire en € HT Janvier (TVA à 5,5%)	2022	2023	Evolution N/N-1	2024	Evolution N/N-1
Repas maternelle	2,3308	2,4823	6,50%	2,97	19,65%
Repas élémentaire	2,3716	2,5257	6,50%	3,02	19,57%

	2021	2022	2023	Prévisionnel 2024
Nombre de repas maternelle	46 340	48 313	49 900	51 990
Coût repas maternelle	109 450,00 €	122 391,00 €	140 822,00 €	162 000,00 €
Nombre de repas élémentaire	75 352	82 685	86 357	89 615
Coût repas élémentaire	179 853,00 €	213 875,00 €	247 700,00 €	285 000,00 €

Total Nombre de repas	121 692	130 998	136 257	141 605
Total coût	289 303,00 €	336 266,00 €	388 522,00 €	447 000,00 €

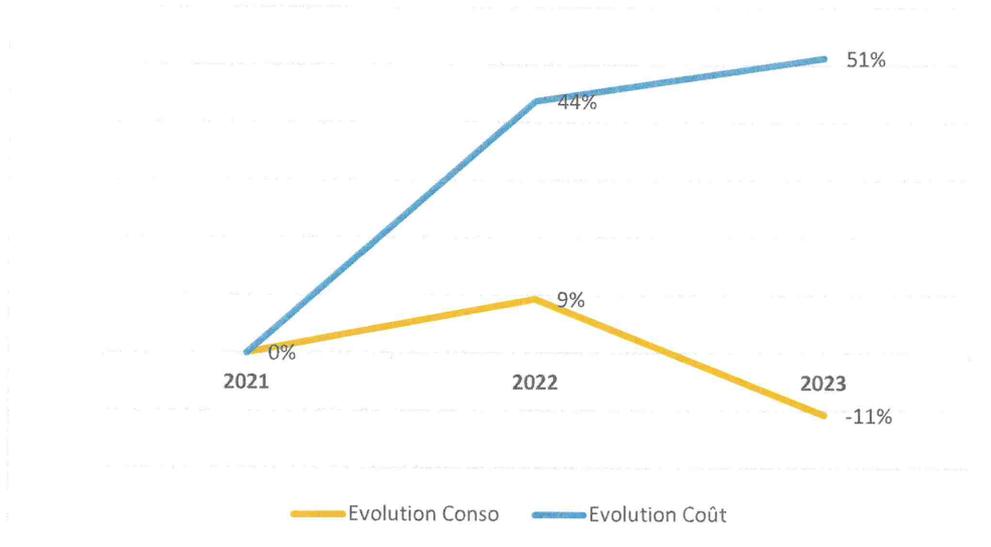
➤ Electricité

	Conso KW	Coût	Coût 2023 sans amortisseur	Evolution Conso	Evolution Coût	Evolution Coût sans amortisseur
2021	1 100 526	202 939,23 €		0%	0%	0%
2022	1 203 598	291 739,35 €		9%	44%	0%
2023	1 074 878	441 665,67 €	481 381,99 €	-11%	51%	65%

Malgré une baisse de consommation globale de 11%, les dépenses ont augmenté de 51%.

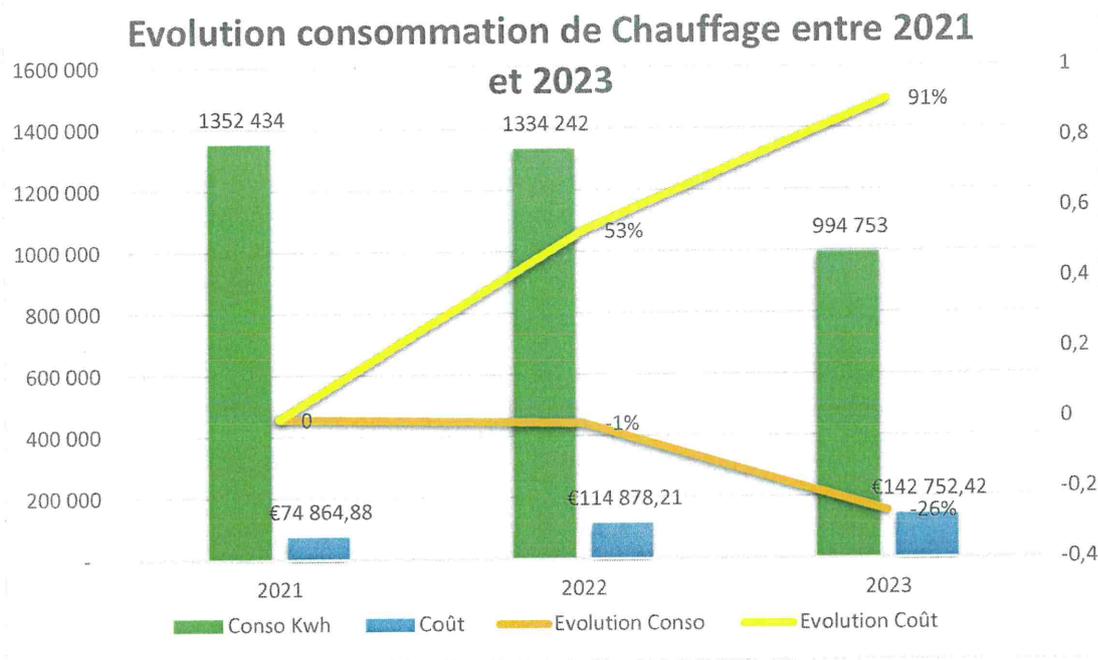
Afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments, des missions de sensibilisation ont été menées auprès des agents et auprès des associations utilisatrices de bâtiments communaux. De plus, depuis le début du mois de mars 2024, le centre de loisirs du mercredi après-midi se déroule sur les écoles La Bastide et JC Gouze afin de ne plus chauffer l'ALSH « La Cabane » (Centre de loisirs en période de vacances scolaires maintenu).

Evolution consommation et coût entre 2021 et 2023



➤ Gaz

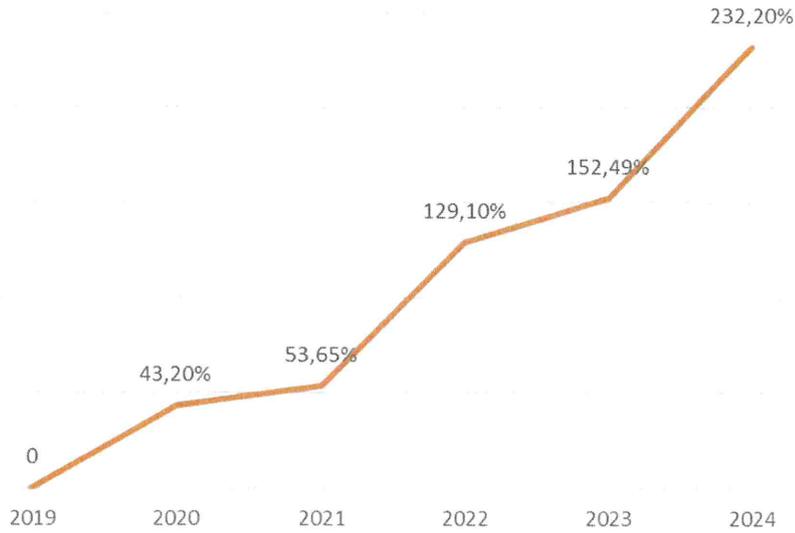
	Conso Kwh	Coût	Evolution Conso	Evolution Coût
2021	1 352 434	74 864,88 €	0	0
2022	1 334 242	114 878,21 €	-1%	53%
2023	994 753	142 752,42 €	-26%	91%



➤ Evolution des cotisations assurances 2019-2024

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
GROUPAMA	ASSURANCE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES	- €	- €	- €	118,40 €	125,18 €	160,97 €
GROUPAMA	BRIS DE MACHINES	669,40 €	686,80 €	709,01 €	676,00 €	716,01 €	928,45 €
GROUPAMA	MISSION COLLABORATEUR ET ADMINISTRATEUR	246,15 €	252,41 €	260,15 €	480,00 €	508,50 €	659,08 €
GROUPAMA	FLOTTE DE VEHICULES	9 085,37 €	10 149,91 €	12 211,23 €	12 532,44 €	14 475,18 €	20 505,10 €
SMACL	Assurance dommage aux biens	13 420,42 €	25 455,31 €	26 727,79 €	49 622,73 €	54 524,89 €	68 708,06 €
SMACL	PROMUT (protection fonctionnelle agents et élus)	448,92 €	451,83 €	460,36 €	615,93 €	676,79 €	693,51 €
SMACL	RC	5 996,54 €	6 245,44 €	6 108,73 €	5 615,44 €	5 751,83 €	9 778,13 €
SMACL	Juripacte (Protection juridique)	1 108,76 €	1 115,97 €	1 116,75 €	1 304,10 €	1 432,95 €	1 468,34 €
	TOTAL	30 975,56 €	44 357,67 €	47 594,02 €	70 965,04 €	78 211,33 €	102 901,64 €

Evolution des prix par rapport à 2019



Principaux postes d'évolution du chapitre 011 entre 2021- 2022 et 2023



➤ Focus Chapitre 65

Le chapitre 65 comporte les dépenses listées ci-dessous. Ce chapitre a été impacté par le passage à la nomenclature M57 en 2023 puisque dès lors viennent s'inscrire certaines dépenses liées aux redevances informatiques (comprises sur le chapitre 011 en M14).

Les hypothèses pour le BP 2024 sont marquées par l'opération exceptionnelle « Opérations Façades et PIG Ecorenov 31 » d'un montant de 135 000€. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 50 000€ par le Conseil Régional.

Afin de tenir compte des hausses de coût supportées par le CCAS notamment en lien avec l'inflation des produits alimentaires (Port de repas, Colis de Noël) et l'augmentation des coûts énergétiques, la subvention communale a été réajustée.

	2022	2023	Hypothèses 2024
Indemnités Elus + cotisations	94 055,00 €	97 222,00 €	97 500,00 €
SDIS	134 824,00 €	143 318,00 €	149 000,00 €
SDEHG / SMEA	80 494,00 €	86 216,00 €	95 000,00 €
CCAS	249 000,00 €	249 000,00 €	270 000,00 €
Subventions aux associations	173 141,00 €	189 435,00 €	185 000,00 €
Redevances informatiques	- €	65 097,00 €	70 681,00 €
Participation Sainte-Marthe	57 408,00 €	59 985,00 €	65 000,00 €
Opération façades et PIG Ecorenov	- €	- €	135 000,00 €
Autres	29 901,00 €	37 780,00 €	38 441,00 €
Total	818 823,00 €	928 053,00 €	1 105 622,00 €

➤ Maintenance et abonnements informatiques

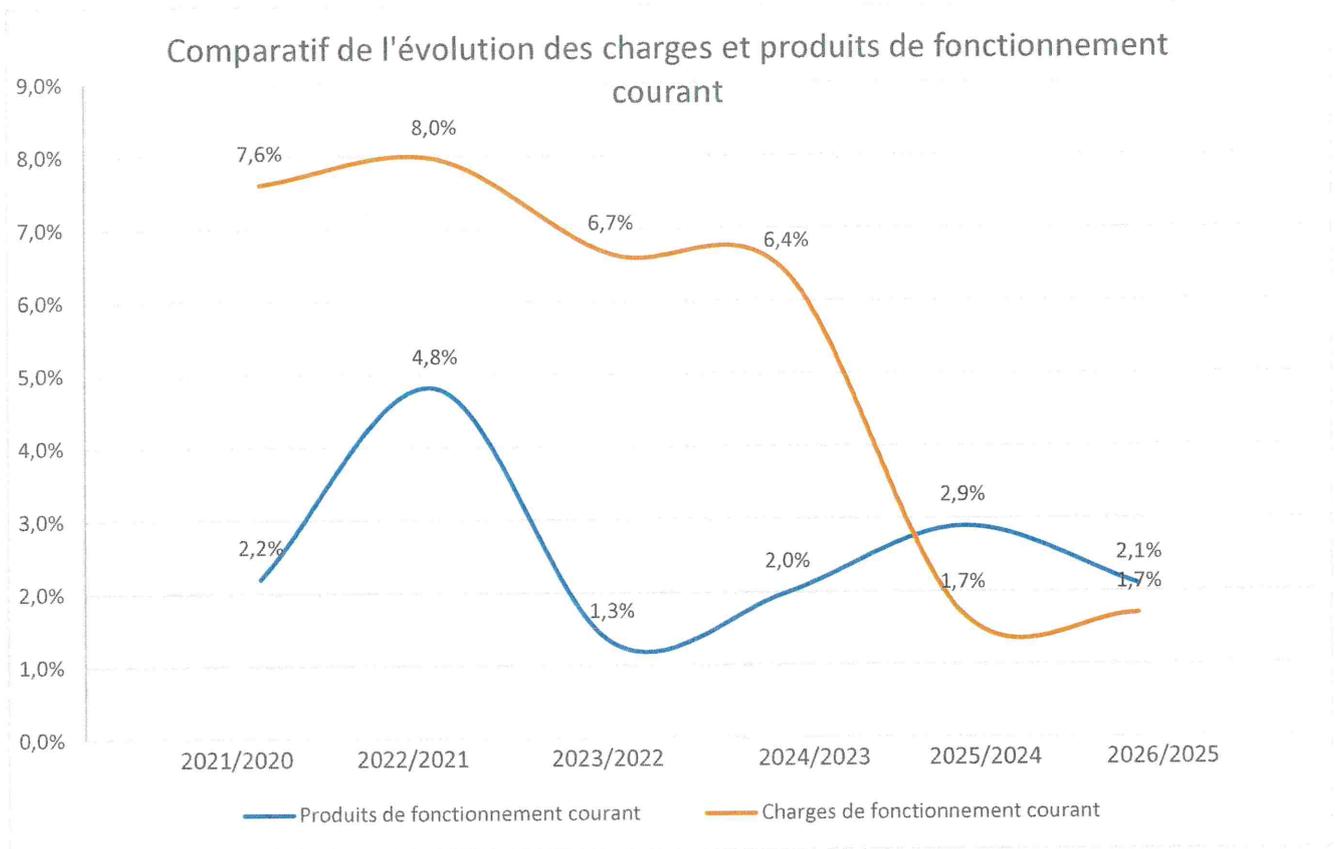
2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2020 / 2024
85 652,20 €	99 989,51 €	128 533,42 €	135 298,55 €	138 105,00 €	61%

La maintenance et les abonnements informatiques sont indexés sur l'indice Syntec qui a augmenté de plus de 12% entre janvier 2021 et janvier 2024.

➤ Contributions au SDIS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	125 660 €	126 917 €	129 328 €	130 622 €	131 536 €	134 824 €	143 318 €	148 908 €
Evolution N / N-1	0,80%	1,00%	1,90%	1,00%	0,70%	2,50%	6,30%	3,90%

➤ Evolution des charges et des produits de fonctionnement



Le décalage entre l'évolution des charges et l'évolution des produits continue sa trajectoire. Les dépenses de fonctionnement sont fortement impactées par des hausses subies qui ne peuvent être ignorées (inflation et hausse de prix, accroissement des effectifs scolaires,).

En parallèle, malgré des recettes de fonctionnement dynamiques, il est difficile de retrouver un équilibre. Les dotations de l'Etat n'étant pas indexées sur l'inflation, elles ne permettent pas de palier à cette hausse.

5. Les charges de personnel :

I - Evolution CA 2022/CA 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
ETP (144.86en2018)	142.45	138.91	144.61	143.24	145.99
Traitements + charges patronales					
Rémunérations brutes	2387	2480	2496	2689	2606
Supplément familial	47	48	48	46	52
Autres indemnités (art64118)	329	344	370	367	421
Rémunérations des non-titulaires	679	546	750	708	887
Autres indemnités (stage/Précarité)				30	31
Emplois d'insertion	2	0	3		
Emplois d'avenir/PAC	38	4	0	5	
Rémunérations d'apprentis	10	10	7	0	2
Indemnité inflation				16	
Cotisations URSSAF	528	500	558	605	674
Cotisations Assedic	27	21	28	34	38
Cotisations Retraite	701	738	756	806	856
Cotisations ATIACL	10	9	10	11	11
Cotisations CDG CNFPT	59	53	63	66	78
Cotisations FNAL	15	14	16	17	17
Autres versements sur rémunérations	9	9	9	7	12
Sous-total	4841	4776	5114	5407	5685
Autres charges de personnel					
Cotisations assurances	98	98	111	216	246
Versement FNC supplément familial	3	1	0	0	
Médecine du travail	14	12	12	16	14
Action sociale : CNAS	29	31	30	36	40
Sous-total	144	142	153	268	300
Intervenants écoles – service Aff. scolaires				2	
	4985	4918	5267	5677	5985

Impacts contraints en 2023 : 87003€

- Revalorisation des grilles catégorie C : coût lié aux augmentations du SMIC 16388€
- Indemnité de précarité : 30261€
- Avancements de grade : 1200€
- Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 : 39150€
(Titulaires et non titulaires)

Impacts divers en 2023 : 60314€

- | | |
|---|--------|
| - Participation employeur Santé 1 année complète | 9426€ |
| - 2 ^{ème} électricien (remplacement et binôme) | 33000€ |
| - Vidange des poubelles | 17888€ |

II - Prévisions charges de personnel 2024

1-Pour la masse salariale 2024 (« Traitements et charges » hors « Autres charges de personnel »)

La prévision pour le BP 2024 est de 5 870 064€ (5 771 100€ au BP 2023) donc +1.71%,

Les impacts pour l'année 2024 :

- | | |
|---|--------|
| - Revalorisations grilles categ C (impact smic 2023) | 32776€ |
| - Augmentation valeur du point (+ 6 mois par rapport à 2023) | 78300€ |
| - Revalorisation des grilles (+5points au 1 ^{er} janvier 2024) | 55000€ |
| - Participation employeur Santé | 9500€ |
| - Avancements de grades et promotion interne | 5 000€ |

2-« Autres charges de personnel :

Evolution du coût de l'assurance groupe :

- 110 771.96€ au CA 2021
- 216 289,04€ au CA 2022 (grosse augmentation du taux CLM/CLD mais vote pour assurer tout de même ce risque alors qu'il était proposé de s'auto assurer une année pour faire baisser le taux l'année suivante)
- 245 885€ au CA 2023
- 255900€ au BP 2024

Au total le chapitre 012 « Charges de personnel » est estimé au BP 2024 à 6 177 464€ (6 076 000€ au BP 2023) donc +1.67%

III - Recettes liées à la masse salariale : 1 168 390€

Dont :

- Atténuations de charges : 50 000€
- Dotations de l'Etat pour les rythmes scolaires (TAP) : 75 000€
- Dotation de l'Etat pour les passeports et cartes d'identité : 28 000€
- Subvention de l'Etat pour chef de projet PVD : 20 000€
- Participation de l'Etat pour service minimum au cas de grève dans l'Education Nationale : pour information 2 262€ en 2022 (non versé à ce jour)
- Participation prévisionnelle de la CAF sur les activités périscolaires : 711 628€. La majeure partie des coûts de fonctionnement des services périscolaires est constituée de frais de personnel.
- Participation des parents sur services périscolaires : 331500€

6. L'endettement

➤ Encours de la dette au 31 Décembre

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Encours emprunts	6 024 652 €	5 275 223 €	6 503 142 €	5 745 108 €	5 102 295 €	4 540 870 €
Encours AUXIFIP	2 630 584 €	2 498 845 €	2 359 573 €	2 211 843 €	2 055 140 €	1 888 919 €
Encours total	8 655 236 €	7 774 067 €	8 862 715 €	7 956 951 €	7 157 435 €	6 429 789 €

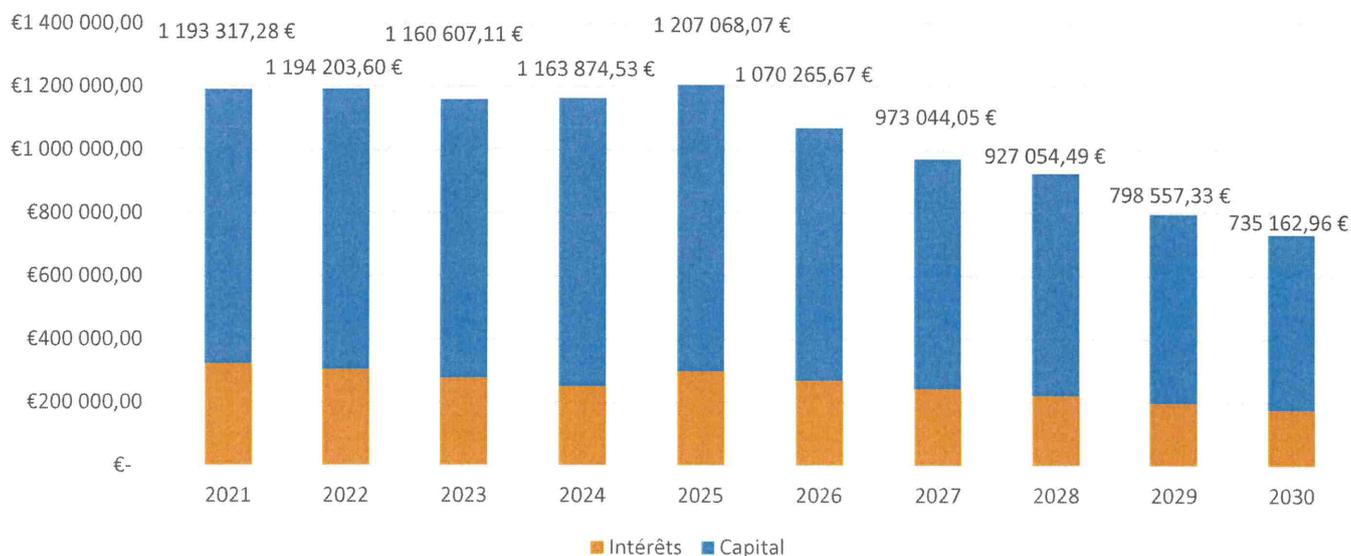
➤ L'annuité de la dette

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Capital	887 748 €	881 169 €	911 352 €	905 764 €	799 517 €	727 646 €
Intérêts	306 455 €	279 439 €	252 523 €	301 304 €	270 749 €	245 399 €
Annuité sans AUXIFIP	909 564 €	875 967 €	879 235 €	922 428 €	785 626 €	688 404 €
Annuité avec AUXIFIP	1 194 204 €	1 160 607 €	1 163 875 €	1 207 068 €	1 070 266 €	973 044 €

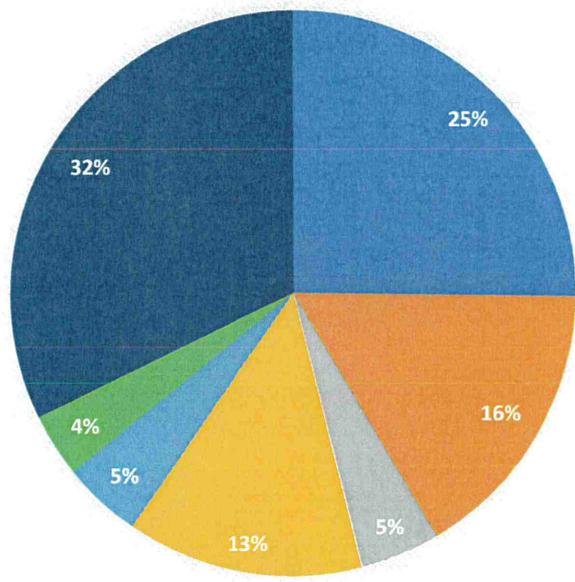
➤ Tombées d'emprunts

2023	2024	2025	2026	2027	2028
- 33 596 €	3 267 €	43 194 €	- 136 802 €	- 97 222 €	- 45 990 €

Extinction de la dette



Répartition de l'encours par TEG résiduel



■ 0% à 1% ■ 1% à 2% ■ 2% à 3% ■ 3% à 4% ■ 4% à 5% ■ 5% à 6% ■ 6% à 7%

7. Les recettes d'investissement pour 2024 :

Affectation	Libellé	RAR 2023	Nouvelles inscriptions	Total Recettes Investissement
1323-17003	CD31 : Travaux D'Urbanisation : Rd17-Rte De Montaigut/Chemin De Piquette	104 075,00 €		104 075,00 €
1316-19010	Agence De L'Eau : Reconfiguration De La Cour De L'Espace Envol	19 546,00 €		19 546,00 €
1322-19010	CR : Reconfiguration Cour Espace Envol	115 007,00 €		115 007,00 €
1323-19010	CD31 Contrat Territoire 2021 : Reconfiguration Cour Espace Envol	46 638,33 €		46 638,33 €
13361-19010	DETR 2021 : Reconfiguration De La Cour De L'Espace Envol	33 658,40 €		33 658,40 €
13461-21001	DETR 2022 : Réhabilitation Remise Serres - Maison Des Projets	75 057,50 €		75 057,50 €
1322-21001	CR : PETR Remise Serres		59 801,00 €	59 801,00 €
1312-21003	Subvention Décision Gal Pays Tolosan - Création D'un Pumptrack	28 528,51 €		28 528,51 €
1322-21003	CR : Subvention Réalisation d'une Aire De Loisirs	55 435,00 €		55 435,00 €
1313-21003	CD 31 : Contrat De Territoire Subvention Aménagement Aire De Loisirs	111 376,09 €		111 376,09 €
13462-21003	DSIL 2023 - Réalisation Aire De Loisirs Quai De Garonne	111 497,00 €		111 497,00 €
1323-NA	CD31 : Travaux De Réparation et de Remise en état des équipements sportifs du bas du quai de Garonne	10 000,64 €		10 000,64 €
1348-17003	PUP Alteal	39 381,87 €		39 381,87 €
040 (RI)	Amortissement Subventions		568 307,00 €	
024	Vente Parcelle ZAC Lanoux		145 000,00 €	
021	Virement De La Section De Fonctionnement		1 316 130,39 €	
1068-NA	Affectation Du Résultat 2023 Obligatoire		2 859 731,45 €	
10222-NA	FCTVA Sur N -1		220 000,00 €	220 000,00 €
10226-NA	TAM		150 000,00 €	150 000,00 €
1641-NA	Emprunt		2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
		750 201,34 €	7 318 965,84 €	8 069 171,18€

➤ Dossiers de demandes de subventions en cours

Dossiers en cours			
Organisme	Intitulé	Statut	
DSIL	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté et d'un terrain de rugby en gazon synthétique au stade Fages. »	En attente de réponse	300 000€
ANS	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté et d'un terrain de rugby en gazon synthétique au stade Fages. »	En attente de réponse	354 591.30€
CD31	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté et d'un terrain de rugby en gazon synthétique avec création de parking partagé (usagers et covoiturage) au stade Fages. »	En attente de réponse	600 000€
CR	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté et d'un terrain de rugby en gazon synthétique au stade Fages. »	En attente de notification	300 000€
CCHT	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté et d'un terrain de rugby en gazon synthétique au stade Fages. »	En attente de réponse	8 000€
FAFA	« Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Carpenté »	Dossier en préparation	50 000€

8. Tableau d'équilibre général :

(en K€)

		CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Hypothèses BP 2024
Produits de fonctionnement	(1)	9 799	9 955	10 450	10 563	10 712	10 915
c/70							
c/73 (sauf 014)							
c/74							
c/75							
Charges de fonctionnement	(2)	8 146	8 862	8 781	9 581	9 410	10 032
c/60							
c/61							
c/62 (sauf 621)							
c/63							
chap 012(-013)							
chap 65							
Excédent brut de Fonctionnement	(3)	1 653	1 092	1 669	982	1 301	883
Produits exceptionnels	(4)	141	160	95	0	1	0
Chap 77 (sauf 775, 776, 777, 779)							
Charges exceptionnelles	(5)	22	13	14	1	0	0
Chap 67							
EPARGNE DE GESTION	(6)	1 772	1 239	1 750	981	1 302	883
(6) = (3) + (4) - (5)							
Charges financières	(7)	315	297	296	270	268	242
Chap 66							
EPARGNE BRUTE	(8)	1 456	942	1 454	712	1 034	640
(8) = (6) - (7)							
Remboursement Capital Emprunts	(9)	868	914	900	893	881	915
Chap 16							
EPARGNE NETTE	(10)	588	28	554	-181	153	-275
(10) = (8) - (9)							
Recettes d'investissements	(11)	1273	1712	1086	1387	818	1180
subventions		579	1247	640	1056	474	810
FCTVA		325	210	200	150	149	220
Taxes Aménagement		181	150	165	120	172	150
SMEA		0	0	82	46	0	0
Opérations pour cpte tiers		189	104	0	15	24	0
CAPACITE D INVESTISSEMENTS	(12)	1 861	1 739	1 640	1 206	971	905
(12) = (10) + (11)							
Dépenses d'investissements	(13)	2739	4067	1206	3224	2073	4523
Dépenses d'équipements							
Chapitre 26							
Chapitre 27							
Opérations pour le compte de tiers	(14)	486	84	98	130	132	0
Apurement des ICNES	(15)	40	40	40	0	0	0
c/1068 Dépenses							
BESOIN DE FINANCEMENT	(16)	1 404	2 452	-296	2 148	1 233	3 618
(16) = (13) - (12) + (14) + (15)							
Cessions d'immobilisations	(17)	140	0	0	0	0	145
chap 024							
Emprunts contractés	(18)	2000	0	0	0	0	2000
Chap 16							
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	(19)	-736	2 452	-296	2 148	1 233	1 473
(19) = (16) - (17) - (18)							
Fonds de roulement n-1	(20)	2 617	3 353	3 353	3 649	3 649	2 416
NOUVEAU FONDS DE ROULEMENT	(21)	3 353	901	3 649	1 501	2 416	943

9. Dépenses d'équipement prévisionnelles BP 2024

Libellé	Montant
10009 : EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	10 130,00 €
Cheminement piétonnier du parvis office du tourisme à la REMISE SERRES	10 130,00 €
10012 : ESPACES SPORTS LOISIRS	1 715,00 €
Acquisition d'un vidéoprojecteur Préados	960,00 €
Pose d'une fontaine à eau - AIRE DE LOISIRS	755,00 €
10013 : EQUIPEMENT DES ECOLES	1 000,00 €
Acquisition horloge – DIEUZAIDE (contrôle sonnerie)	1 000,00 €
10016 : REHABILITATION DU PATRIMOINE BATI	25 500,00 €
Pose climatisation - ESPACE L'ENVOL salle ICARE "attitude"	11 000,00 €
Pose climatisation - ESPACE L'ENVOL salle MERMOZ	14 500,00 €
10020 : RENOVATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	28 340,00 €
Acquisition d'une pompe - PISCINE	8 500,00 €
Acquisition échelle - PISCINE	1 040,00 €
Changement des caillebotis - PISCINE	4 800,00 €
Changement deux Portes WC - JM FAGES	2 000,00 €
Mur d'escalade - GYMNASE	8 800,00 €
Pose 1 menuiserie pour visibilité du bassin à partir du local infirmerie - PISCINE	3 200,00 €
10022 : EQUIPEMENTS CULTURELS & DE COMMUNICATION	16 900,00 €
Acquisition documents sonores	1 500,00 €
Acquisition DVD	3 000,00 €
Acquisition imprimés	11 500,00 €
Acquisition jeux vidéo	500,00 €
Acquisition lecteur cd ampli	400,00 €
10024 : AUTRES EQUIPEMENTS DES SERVICES	15 725,00 €
Acquisition 2 sièges ballons GU et Mairie	370,00 €
Acquisition 3 BATONS TELESCOPIQUES + 3 ETUIS	315,00 €
Acquisition Casque anti bruit pour Tir	175,00 €
Acquisition de 2 babyfoot - CABANE et BASTIDE ELEM	1 400,00 €
Acquisition de 3 Défibrillateurs - ROLLER et CCAS	4 650,00 €
Acquisition d'un caisson - GU	500,00 €
Acquisition d'un fauteuil - GU	700,00 €
Acquisition d'une armoire - GU	800,00 €
Acquisition d'une table pliante à roulette - GOUZE MATER	450,00 €
Acquisition étagère RH	185,00 €
Acquisition étagère et bac de rangement roulant - PISCINE	1 200,00 €
Acquisition 2 sièges ergo Atsem - GOUZE et BASTIDE	400,00 €
Acquisition Lave-linge - ENVOL	400,00 €
Acquisition Sèche-linge - ENVOL	400,00 €
Acquisition de 3 gilets pare-balles (Renouvellement - Subvention à hauteur de 50%) -PM	1 280,00 €
Acquisition de 2 tentes (Remboursement assurances) - STEC	2 500,00 €

10024 : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES SERVICES	64 600,00 €
Acquisition Cameras Vidéoprotection	6 000,00 €
Acquisition Ordinateurs - Portables - Ecrans - Poste de Travail	14 000,00 €
ADOBE CC - Infographie	5 500,00 €
Avenant de plus-value : REFONTE DU SITE INTERNET	1 400,00 €
Déplacement Cameras : Espace de l'Envol (suite aux travaux)	3 000,00 €
KASPERSKY Endpoint Security - Anti-Virus	2 900,00 €
Licences Microsoft (Serveurs, Clients et RDS)	3 000,00 €
Migration Serveur E. Magnus par Berger-Levrault	1 100,00 €
Onduleurs pour serveurs et PC	3 500,00 €
Réseau WIFI	6 000,00 €
SERVEUR PIJ	8 000,00 €
TEAMVIEWER - Maintenance a distance	1 800,00 €
VEEAM - Sauvegarde	1 400,00 €
Acquisition Matériel Mobile	7 000,00 €
10024 : EQUIPEMENTS TECHNIQUES DES SERVICES	21 555,00 €
Achat 10 panneaux électoraux	1 950,00 €
Acquisition 10 balises KC - VOIRIE	1 230,00 €
Acquisition 10 panneaux d'affichage stationnement interdit avec possibilité affichage arrêté- VOIRIE	2 940,00 €
Acquisition 40 barrières de manifestations - VOIRIE	3 900,00 €
Acquisition chargeur batteries 24 V -MECA	110,00 €
Acquisition compresseur de ressort pour changement amortisseurs VL - MECA	450,00 €
Acquisition de 2 Bancs espace vert imp. des pigeonnier - VOIRIE	750,00 €
Acquisition de 20 grilles HERAZ - VOIRIE	2 980,00 €
Acquisition escabeau pour chantiers jeunes - PIJ	50,00 €
Acquisition Etagère, Tables et chaises ou tabouret -PIJ	250,00 €
Acquisition meuleuse sans fil - ATELIER CHAUDRONNERIE	255,00 €
Acquisition perceuse visseuse 18 V - ATELIER CHAUDRONNERIE	280,00 €
Acquisition presse atelier mécanique 30T - MECA	1 500,00 €
Acquisition voiles d'ombrage - Bastide Gouze et St Caprais	680,00 €
Acquisition outillages électroportatifs	1 980,00 €
Acquisition d'une corbeille avec distributeur sachet canin -VOIRIE	800,00 €
Mise en place arrosage auto avec horloge espace vert imp. des pigeonnier	450,00 €
Acquisition 10 tables emboitables	1 000,00 €
10026 : PLANIFICATION URBAINE	46 716,00 €
PLU - DEVELOPPEMENT DES ZA ENR (ex MECDU photovoltaïque) : Déclaration de projet MECDU	10 000,00 €
PLU - MECDU GRAVIERS GARONNAIS : Déclaration de projet MECDU	19 200,00 €
PLU - MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 : Reproduction de documents	1 700,00 €
PLU - Révision générale : Missions supplémentaires : reprise complète du diagnostic - Avenant n°4 du 28/11/2019	3 000,00 €
PLU - Révision générale : Prestations supplémentaires (réunions, journées d'études, ...) y compris la reprise du PADD, les OAP, le règlement, la mise à jour de l'EIE	3 420,00 €
PLU - Révision générale : Proposer avenant 6 sur refonte docs de l'arrêt (conséquences ZAN)	7 500,00 €

PLU - Révision générale : Reproduction de documents	600,00 €
PLU - Révision générale : Révision de prix	1 296,00 €
10027 : AMENAGEMENT DE VOIES DE CIRCULATION SECURISEES	69 399,52 €
CCHT - Fonds de concours Trottoirs Wagram	22 882,00 €
ENEDIS : Extensions réseaux électriques liées à opérations d'urbanisme	47 000,00 €
TRAVAUX DE CRÉATION DE RÉSEAU PLUVIAL- MO - CHEMIN DE MONTAGNE-	- 482,48 €
10029 : HARMONISATION & MODERNISATION EQUIP URBAINS	9 720,00 €
Achat mobilier urbain - patrimoine -Totem info zone de rencontre	9 720,00 €
12002 : RESTAURANTS SCOLAIRES COMMUNAUX	9 400,00 €
Acquisition Lave-linge - BASTIDE MATER	400,00 €
Remplacement lave-vaisselle à Capot -RESTAURANT GOUZE	7 000,00 €
Acquisition 2 sèches mains électriques sanitaires - Expérimentation Ecole Gouze élémentaire	2 000,00 €
12005 : CIMETIERES ET CHAPELLES	1 450,00 €
Acquisition 4 cavurnes - CIMETIERE	1 450,00 €
16002 : AMENAGEMENT QUAI DE GARONNE (NVELLE APPELLATION)	- 990,00 €
MAITRISE D'OEUVRE POUR CREATION & INSTALLATION DE 2 PORTAILS - Quai de Garonne	- 990,00 €
16003 : TRANSITION ENERGETIQUE	9 586,00 €
Remplacement luminaires LED - MAIRIE	9 586,00 €
17002 : URBANISATION RD17 - LA HILLE -	13 300,00 €
Travaux Lot 2 - Entrée de ville La Hille	13 300,00 €
17003 : ROND POINT CROIX DE LAMOUCIC	74 770,00 €
MOE + révision de prix : Entrée de ville Piquette	70,00 €
Acquisition parcelle ALTEAL (inclus dans le PUP)	70 000,00 €
Travaux LOT 1 - rond-point RD17-Piquette - Révisions de prix - Entrée de ville Piquette	1 000,00 €
Travaux LOT 2 - rond-point RD17- Révisions de prix - Entrée de ville Piquette	150,00 €
Travaux LOT 2 - rond-point RD17- Entrée de ville Piquette	3 550,00 €
19008 : RECONFIGURATION JARDIN DE LA MAIRIE	250,00 €
TRAVAUX - Axe 2 - Action 2.2.1 (y compris gazon en rouleau et arrosage gazon) : Reconfiguration jardin mairie	250,00 €
19010 : RECONFIGURATION COUR ESPACE L'ENVOI	13 970,00 €
Avenants : Reconfiguration Cour Espace L'Envol	5 100,00 €
MOE + révision de prix - Reconfiguration Cour Espace L'Envol	620,00 €
SPS : Reconfiguration Cour Espace L'Envol	50,00 €
Travaux + Révisions : Reconfiguration Cour Espace L'Envol	8 200,00 €
19012 : PLANTATIONS	9 900,00 €
Acquisition de 6 arbres pour ESPV – Impasse des pigeonniers	1 900,00 €
Arbustes pour les haies du jardin de la friche - JARDIN SIZES	500,00 €
Plantations arbres ESPV - Métairie Foch	3 500,00 €
Renouvellement plantations jardins et parcs de la ville	4 000,00 €
21001 : REHABILITATION REMISE SERRES	6 000,00 €
Travaux salle polyvalente et WC + MOE - REMISE DE SERRES	6 000,00 €
21003 : AMENAGEMENT AIRE DE JEUX QUAI DE GARONNE	265 000,00 €
Construction d'un WC Aire de Loisirs - QUAI DE GARONNE	15 000,00 €
Travaux Aire de loisirs - QUAI DE GARONNE	250 000,00 €

21004 : EXTENSION DU CIMETIERE DE LA MAGDELEINE	3 300,00 €
Etude hydrogéologique - Extension cimetièrè Magdeleine -	3 300,00 €
21005 : RECONSTRUCTION LOGEMENTS D'URGENCE	300 000,00 €
Travaux + études + MOE - LOGEMENTS D'URGENCE (remboursement assurance)	300 000,00 €
21006 : IMMEUBLE AVENUE LAZARE CARNOT / RUE DES JARDINS	10 000,00 €
Etude de MOE (y compris relevé du bâtiment) : Bâtiment brocante	10 000,00 €
21008 : JARDINS PARTAGES	5 200,00 €
Panneau d'affichage	1 500,00 €
Rack à vélo	500,00 €
Robinetterie	800,00 €
Serre tunnel	400,00 €
Tables	2 000,00 €
23001 : CREATION DE DEUX TERRAINS SYNTHETIQUES	2 208 000,00 €
Frais annexes terrains synthétiques - JMF et CARPENTE	65 000,00 €
Travaux Terrains synthétiques JMF et Carpenté	2 143 000,00 €
NON AFFECTE : PAS D'OPERATION	1 179 901,87 €
AC Investissement	71 000,00 €
Acquisition ZAC de Lanoux	145 000,00 €
Amortissements des subventions	40 000,00 €
Capital AFL	8 900,00 €
Remboursement capital emprunts	915 000,00 €
Travaux LOT 1 - rond-point RD17-Piquette - Part SMEA - Entrée de ville Piquette	1,87 €
Total général	4 420 338,39 €

 Reçu en préfecture le : 29/03/2024
Publié le : 29/03/2024
Par : Jean-Paul DELMAS
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/278196>